

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 13 JUIN 2022.

- ✚ Projet d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans le Bourg : devis du SDE18 reçu. 2 étapes sont à prévoir sur deux ans, pour bénéficier des aides et subventions : première tranche de 330 mètres, coût 58 K€ et seconde tranche de 290 mètres, coût 54 K€ pour la commune. Nous consultons les banques pour étude de financement, pour une ou deux tranches.
- ✚ Mise aux normes électriques des bâtiments communaux : 2 devis reçus ; nous validons le devis à 4138,80€ TTC.
- ✚ Radiateur à remplacer dans la Salle des fêtes : 948 € TTC validé, et dans la maison des Associations : 188 € TTC validé.
- ✚ Proposition concurrente de contrat pour les photocopieurs mairie et école : 665€ HT par trimestre au lieu de 760€ : à revoir.
- ✚ Proposition faite à la commune de vendre un terrain de 800 m² près du lavoir du Bourg, pour 1 euro : acceptée.
- ✚ Changement de nomenclature des budgets : sera obligatoire au 1^{er} janvier 24, mais on peut anticiper pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé : nous validons.
- ✚ Ravalement du bâtiment mairie-école : nous bénéficions d'une subvention de 50 % de la DETR mais rien du Conseil départemental. Les travaux se feront en juillet et août.
- ✚ Vente de terrain au lotissement : l'acheteur du deuxième lot demande d'acheter le troisième : nous validons.
- ✚ Contrat de l'agent d'entretien : on ne peut plus renouveler de contrat aidé. Nous ferons un contrat de non-titulaire.
- ✚ Contrat cantine-ménage-garderie : il se termine le 23 juin. Nous faisons un nouveau contrat de stagiaire, puis plus tard, de titulaire.
- ✚ Facture concernant les eaux usées de la Forgeresse non-conforme. Nous attendons une rectification.
- ✚ Révision de la chaudière à gaz : à faire faire avant l'hiver.
- ✚ Proposition de la CdC d'extinction de l'éclairage public la nuit : nous attendons des précisions.
- ✚ Fibre optique : le Bourg y a maintenant accès.
- ✚ Publicité des Actes : nous devons choisir entre dématérialisation ou non : nous ne changeons rien.

- ✚ On nous propose des photos aériennes de la commune, (25 formats 15x20 et 2 en A4) pour 550€ : pas de suite.
- ✚ Demande de subvention de l'association pour la Sclérose en plaques : nous allouons 50€.
- ✚ Commémoration de la Résistance le 3 juillet : rdv à 10h45 à Maison Fort, puis 11h devant l'Amérique.
- ✚ Pique-nique aux Marnières des enfants des deux communes du RPI le 3 juillet, organisée par l'APE ; nécessité de sécuriser le secteur des arbres morts, que la CdC doit faire abattre.
- ✚ Départ de la Directrice de notre école, Madame Masson, remplaçante : nous proposons un pot le lundi 20 juin après la classe.
- ✚ « Les écoles qui chantent » se produiront le vendredi 24 juin à 17h à St-Georges ; tous les élèves chanteront.
- ✚ Mr Jean-Pierre CHARLES sera fait chevalier national du mérite le 1er juillet à 18h à la salle des fêtes de Graçay.
- ✚ Visite du SATESE le 30 août à 11 heures pour analyses à la station d'épuration.
- ✚ Travaux routiers prévus dans la commune entre le 27 juin et le 15 juillet : il s'agit du chemin des Chaumes et de la place du lotissement des Vignes.
- ✚ Achat d'une petite tondeuse à gazon : validé.
- ✚ Haies encombrantes à faire tailler sur quelques chemins communaux : demande de devis.
- ✚ Demande de prix à faire pour le goudronnage de la cour école-mairie.